ISSN
0769-
0177

Les Moulins de l'Hérault.

Arts et traditions rurales Dossier n° 11

Mourèze le 8-V-1990

L'HERAULT ET SES AFFLUENTS EN 1824

par Hippolyte CREUZE de LESSER*

©Arts et Traditions Rurales : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

L'Hérault prend sa source près de Valleraugue (départ. du Gard), dans les Cévennes, traverse les arrondissements de Montpellier, Lodève, Béziers, et se jette dans la mer par le port et le Grau d'Agde ; sa direction est du Nord au Sud. Cette rivière, très encaissée depuis sa naissance jusqu'au pont de St-Guilhem-le-Désert, roule dans cette partie sur des masses de roches qui obstruent son lit, et forment une suite de barres impossibles à franchir. L'espace qu'elle parcourt dans le département, est de 107 000 m.

Le flottage à buches perdues et en train commence à St-Guilhem-le-Désert[1] Le flottage de la partie de cette rivière qui est au delà de St Guilhem-le-Désert, fut tentée à buches perdues et en train, il y environ quarante cinq ans. Le peu de succès qu'on obtint fit abandonner l'entreprise, qui n'eut lieu qu'une fois vers la fin du mois de mars. De St-Guilhem-le-Désert, où commence le flottage, jusqu'à Bessan où cette rivière est navigable, il existe quatorze digues ainsi placées :

- La première, placée au moulin de St Jean-de-Fos, est éloignée de 660 m de St Guilhem ; elle est construite à pierre sèche (comme toutes les suivantes). Elle a 10 m de largeur à sa base, et 2 m de hauteur. Il y a pour le service du moulin, trois martelières de 1 m de largeur. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 2 m ; celle des eaux ordinaires de 2 m 50 ; celle des hautes eaux de 6 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 80m.

- La seconde est placée 224 m plus bas au moulin d'Aniane ; elle a 12 m de largeur à sa base, et 4 m de hauteur. Il y a, pour le service du moulin, trois martelières de 1 m de largeur. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m ; celle des eaux ordinaires de 2 m ; celle des hautes eaux de 8 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 100 m.

- Le troisième est placée 5902 m plus bas au moulin de Gignac ; elle a 12 m de largeur à sa base et 2,50 m de hauteur. Il y a, pour le service du moulin, trois martelières de 1 m de largeur. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m ; celle des eaux ordinaires de 1 m 50 ; celle des hautes eaux de 9 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 140 m.

- La quatrième se trouve placée 3048 m plus bas, au moulin de Carabote ; elle a 10 m de largeur à sa base, et 1 m 50 de hauteur. Il y a quatre martelières de 1 m de largeur ; trois de ces martelières sont pour le service du moulin, la quatrième sert à l'écoulement des eaux superflues. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m ; celle des eaux ordinaires est de 2 m, et celle des hautes eaux de 9 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 80m.

- La cinquième est placée 9819 m plus bas que la précédente, au moulin de Garrigues ; elle a 10 m de largeur à sa base, et 2 m 50 de hauteur. Il y a trois martelières pour le service du moulin. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m 40 ; celle des eaux ordinaires de 2 m 20 ; celle des hautes eaux de 9 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 100 m.

- La sixième est placée 2271 m plus bas que la précédente, au moulin de Bélarga ; elle a

[1] Il a été souvent proposé de rendre cette rivière navigable à partir de St Guilhem, par un canal creusé à sa gauche, et qui servirait de plus à l'irrigation des terres.

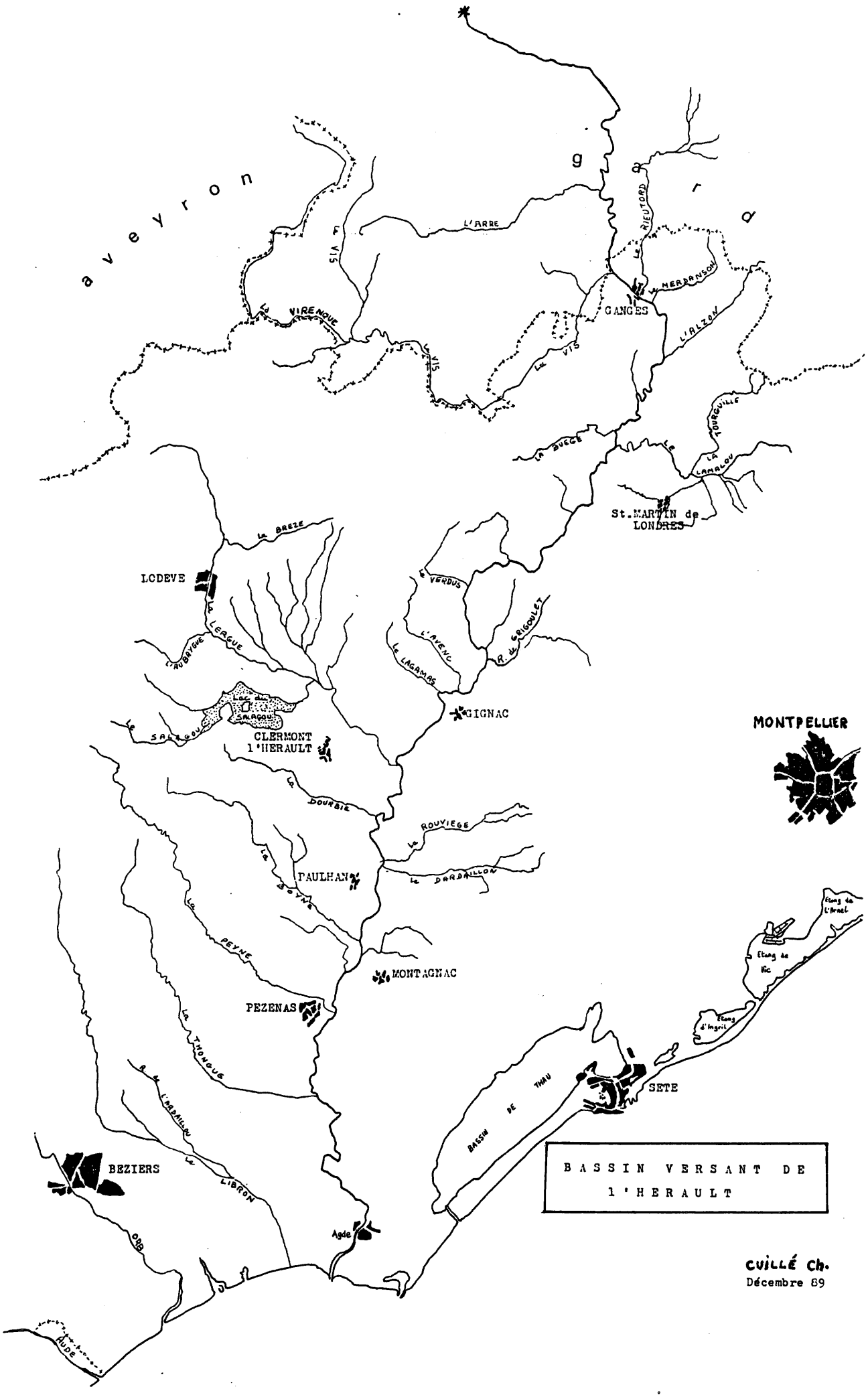

©Arts et Traditions Rurales : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

une belle dégringolade de l'Aigoual à la mer

..... L'HERAULT

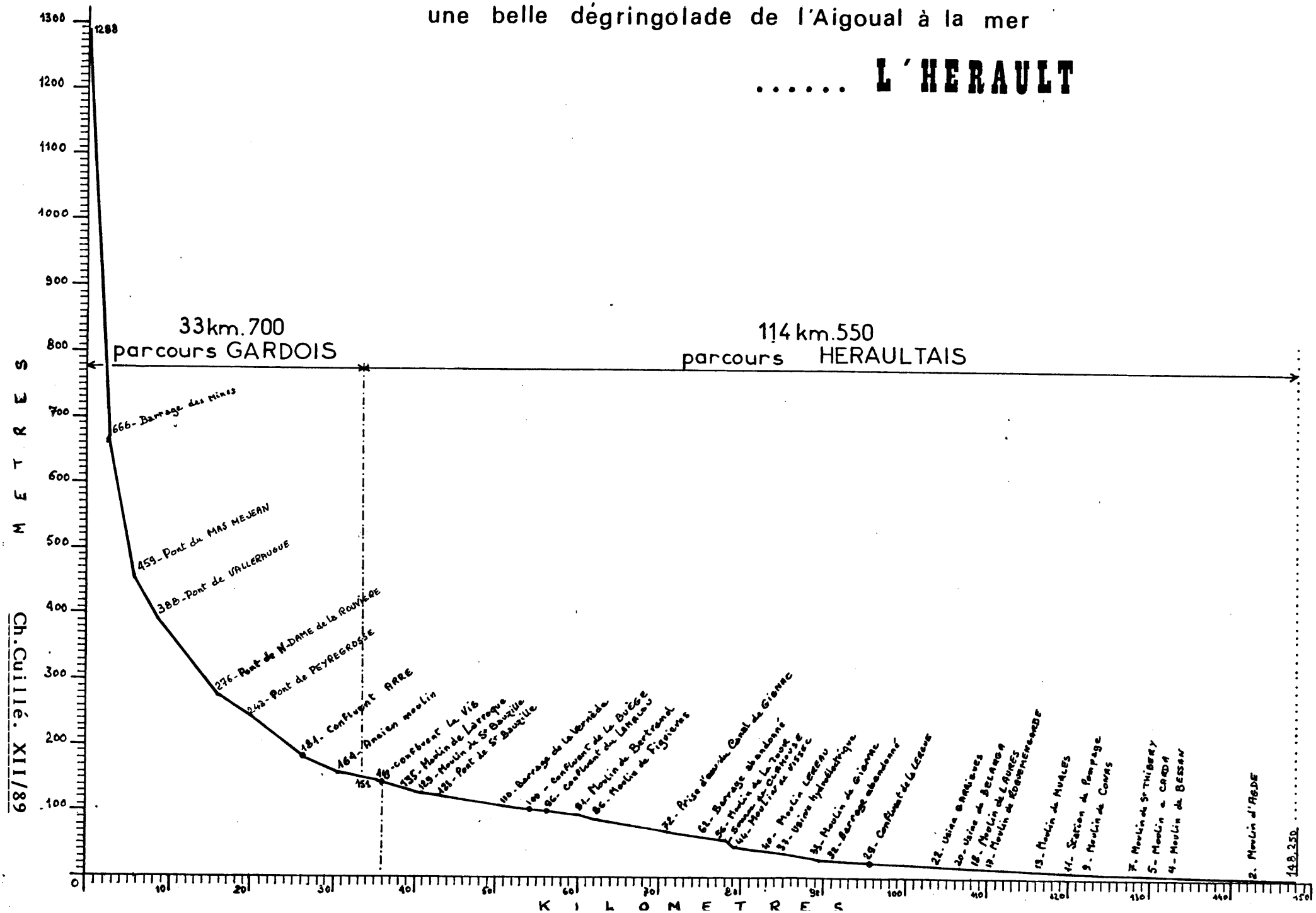

Ch. Cuillé. XII/89

©Arts et Traditions Rurales : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés).

10 m de largeur à sa place et 3 m de hauteur. Il y a pour le service du moulin trois martelières de 1 m et une quatrième de 1 m 30 pour l'écoulement des eaux superflues. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m 50 ; celle des eaux ordinaires de 2 m 60: celle des hautes eaux de 9 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 100 m.

- La septième est placée 2050 m plus bas que la précédente au moulin des Sores ; elle a 10 m de largeur à sa base, et 1 m 50 de hauteur. Il y a pour le service du moulin trois martelières de 1 m. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m ; celle des eaux ordinaires de 2 m et celle des hautes eaux de 8 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 120 m.

- La huitième est placée à 1550 m plus bas que la précédente, au moulin de Roquemengard ; elle a 12 m de largeur à sa base, et 1 m 50 de hauteur. Il y a quatre martelières ; trois de 1 m pour le service du moulin, et une quatrième de 1 m 50 pour l'écoulement des eaux superflues. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m ; celle des eaux ordinaires de 2 m ; celle des hautes eaux de 8 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 80m.

- La neuvième est placée 8 892 m plus bas que la précédente, au moulin de la Grange des Près ; elle a 8 m de largeur à sa base et 2 m de hauteur. Il y a, pour le service de deux moulin établis sur chaque rive, neuf martelières ayant chacun 1 m de large et deux autres de 3 m pour l'écoulement des eaux superflues.

La largeur moyenne de la rivière est de 100 m.

- La dixième est placée au moulin de Castelnau de Guers, 2 658 m plus bas que la précédente ; elle a 8 m de largeur et 2 m de hauteur. Il y a pour le service du moulin, cinq martelières de 1 m et deux autres de 1 m 50 pour l'écoulement des eaux superflues. La hauteur des eaux d'étiage est de 1 m 50 ; celle des eaux ordinaires de 2 m; celle des hautes eaux de 6 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 80m.

- La onzième est placée au moulin de Conas, 2 400 m plus bas que la précédente ; elle a 20 m de largeur à sa base et 5 m de hauteur. Il y a, pour le service du moulin 5 martelières de 1 m. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m ; celle des eaux ordinaires de 2 m ; celle des hautes eaux de 5 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 80m.

- La douzième est placée au moulin de St Thibéry, 5 520 m plus bas que la précédente; elle a 10 m de largeur et 2 m 50 de hauteur. Il y a trois martelières de 1 m pour le service du moulin, et une quatrième de 2 m pour l'écoulement des eaux superflues. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m ; celle des eaux ordinaires de 1 m 50 et celle des hautes eaux de 6 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 72m.

- La treizième est placée au moulin de Florensac, 2 600 m plus bas que la précédente ; elle a 20 mètres de largeur et 4 m de hauteur. Il y a quatre martelières de 1 m pour le service du moulin et une cinquième de 2 m sert à l'écoulement des eaux superflues. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 2 m ; celle des eaux ordinaires de 2 m 60 et celle des hautes eaux de 6 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 70m.

- La quatorzième est placée au moulin de Bessan, 2800 m plus bas que la précédente ; elle a 20 m de largeur et 5 m de hauteur. Il y a cinq martelières de 1 m pour le service du moulin et une sixième de 2 m pour l'écoulement des eaux superflues. La hauteur moyenne des eaux d'étiage est de 1 m 60 ; celle des eaux ordinaires de 2 m ; celle des hautes eaux de 5 m.

La largeur moyenne de la rivière est de 70m.

Du moulin de Bessan jusqu'au port de la même commune, où la rivière devient navigable, il y a 5 410 m.

L'Hérault présente, ainsi qu'on le voit, depuis le pont de St-Guilhem jusqu'au port de Bessan, une longueur flottable de 55 820 m.

La partie flottable de cette rivière pourrait être rendue navigable, si l'on pratiquait des pertuis ou écluses sur les quatorze digues de moulin qui s'y

©Arts et Traditions Rurales : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

rencontrent. Cependant, l'on doit faire observer qu'il existe en temps d'étiage, vers l'embouchure des divers affluens de cette rivière, des atterrissements considérables qui occupent toute la largeur de son lit, et forment autant de gués où l'on ne trouve pas plus de 30 cm de hauteur d'eau.

Cette rivière , depuis le point où elle est navigable jusqu'à son embouchure dans la mer, en suivant le chenal du port d'Agde, présente un espace de : 12192 m navigables

Depuis le port de Bessan jusqu'à St Guilhem	55820 m flottables
Depuis St Guilhem jusqu'à Ganges	38988
Total général :	107000 m

Les affluens de l'Hérault sont, à droite: les rivières ou ruisseaux du Vis, de Buèjes, de Verdus, de Lucas, de La Gamas, de l'Ergue, du Dourbie, de la Boyne, de Peyne, de Tongue.

Le Vis dans le département de l'Hérault, près de Navacelle où il commence à former nos limites avec le département du Gard. Après un cours de 26000 m, dans la direction de l'Ouest à l'Est, il va alimenter l'Hérault au-dessus de Ganges.

Le ruisseau de Buèjes prend sa source au-delà de Pégairolles-de-Buèjes, remonte vers St Jean-de-Buèjes, et se jette dans l'Hérault au-dessous de St André-de-Buèges, presque vis-à-vis un autre de ses affluens de gauche, le ruisseau de Lamalou.

Le ruisseau de Verdus a sa source dans le territoire de la commune de St Guilhem, parcourt une étendue d'environ 4000 m, serpente à travers la commune de St Guilhem, et va se jeter dans l'Hérault, à environ 100 mètres au dessous de cette commune.

Le ruisseau de Lucas a sa source dans le territoire de la commune d'Arboras, au Nord, parcourt une étendue d'environ 10000 m, traverse les communes d'Arboras et de Montpeyroux, et va se jeter dans l'Hérault, à l'endroit appelé Le Font de Peyre.

Le ruisseau de La Gamas a sa source dans le territoire de la commune d'Arboras, à la grange de Galibert, parcourt une étendue de 12 000 m serpente, à travers les communes d'Arboras et de Montpeyroux, et va se jeter dans l'Hérault, à l'endroit où cette rivière fait un coude, vis-à-vis de Gignac.

La rivière de l'Ergue prend naissance au dessus de la commune des Rives ; sa source est formée de plusieurs branches qui sont réunies avant Pégairolles ; la première prend naissance dans le territoire de la commune de Roumignières ; la seconde dans la commune des Rives ; la troisième au Mas de Remurat ; et la quatrième au Mas Audran. Son cours, qui est dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est, traverse la commune des Rives, de St Félix-de-L'Héras, de Pégairolles, de Poujols, le faubourg de Lodève, les communes d'Olmet, du Puech, de St Frichoux, de la Coste, de Ceyras et de Brignac. Elle va se jeter dans l'Hérault au dessous de la dernière de ces communes, après avoir parcouru un espace de 40 174 m.

Les affluens de l'Ergue sont, à sa droite :

1°- La rivière de Lauroux, qui a sa source dans le territoire de la commune de Lauroux, parcourt un espace de 7793 m et va se jeter dans l'Ergue au dessous de la commune de Poujols. Son cours est dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est.

2° - La rivière de Soulondres, qui prend sa source à la cabane du Pertuis, dans la commune des Plans, parcourt dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est , un espace de 10 000 m, et se réunit à l'Ergue dans la ville de Lodève.

3° - Le ruisseau de Ragoust, qui a plusieurs sources dans les communes de La Valette, Villecun, Olmet, et qui, après avoir parcouru un espace d'environ 11 000 m, se jette dans l'Ergue, entre la dernière de ces communes et le Puech.

4° - La rivière de Salagou, dont la source est fournie plusieurs branches ; une prend naissance à Campillergues ; une autre à Brenas, deux à Salasc, une cinquième à St Martin-de-Combes, sous le nom de Marete, une sixième à Roubiniac ; il y a encore plusieurs fontaines qui ont leur source dans le territoire de la commune de Lieusson, et vont se joindre à l'endroit appelé Pradines. Enfin, tous ces différents cours d'eau viennent se réunir dans le territoire de la commune d'Octon. Après avoir parcouru dans la direction de l'Ouest à l'Est, un espace de 4300 m, cette rivière se jette dans l'Ergue au dessous de mas Laulo.

5° - Le ruisseau de Roupelingue, qui a sa source dans le territoire de la commune de Lacoste, et va se jeter dans l'Ergue à la grange de Fises, après avoir parcouru environ l'espace de 5 000 m.

©Arts et Traditions Rurales : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

6° - Le ruisseau de Rouet, qui a sa source dans le territoire de la commune de Clermont qu'il traverse, et va se jeter dans l'Ergue, à Brignac, après avoir parcouru un espace de 6000 m.

Les affluens de la même rivière (L'Ergue) sont à sa gauche :
1° - Le ruisseau de Brèze, qui est formé par les eaux de la fontaine de Gourgas, parcourt un espace de 5000 m, et va se jeter dans l'Ergue à St Etienne.
2° - Le ruisseau de Fozières, qui prend sa source à Fozières, traverse cette commune, et va se jeter dans l'Ergue, au dessous de Lodève après avoir parcouru un espace de 3000 m.
3° - Le ruisseau de Bosc, dont la source est formée de deux branches, l'une est à Soumont, l'autre dans la commune de Bosc; toutes deux se rencontrent au dessous de St Martin et vont se jeter dans l'Ergue , à St Frichoux, après avoir parcouru un espace de 12000 m.
4° - La rivière ou le ruisseau de Marguerite, dont la source est formée de plusieurs branches ; l'une est à St Jean-de-la--Blaquière, une seconde à Salses, une troisième à St Privat, et deux autres à Usclas; toutes sont réunies à Salèlles. Après un cours de 40 000 m, elle va se jeter dans l'Ergue.
5° - Le ruisseau de Rabieu, formé par trois sources situées dans la montagne des deux Vierges, qui se jette dans l'Ergue au moulin de Rabieu.
Enfin, il existe un autre ruisseau, formé des eaux de plusieurs fontaines qui ont leur source dans la montagne de deux Vierges, qui va se jeter dans l'Ergue, à Cambous, après avoir parcouru environ 13000 m.

Après la rivière de l'Ergue, dont on vient d'énumérer les affluens, l'Hérault reçoit les rivières suivantes :

La Dourbie, qui est formée de plusieurs branches à sa naissance ; deux se trouvent dans les communes de Salasc et de Mourèze, et se réunissent dans cette dernière commune ; une troisième vient les joindre à Villenouvette. Après avoir parcouru, dans la direction de l'Est à l'Ouest, un espace de 18000 m, cette rivière va se jetter dans l'Hérault, entre Canet et Aspiran.

La Boyne, qui prend sa source près de Notre-Dame-d'Ourgas ; après un cours de 20000 m, dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est, elle va se réunir à l'Hérault, entre Cazouls et Lézignan.

La Peyne, qui prend sa source au delà de Pézenas ; après un cours de 28000 m, dans la direction de l'Ouest à l'Est, elle va se jeter dans l'Hérault près de Pézenas.

La Tongue, qui a plusieurs sources dans les montagnes de Faugères et de Roquessels, traverse les communes de Gabian, Pouzzoles, Servian, Montblanc, St Thibéry, et, après un cours de 28000 m, dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est, se jette dans l'Hérault au dessous de St Thibéry.

Les principaux affluens de gauche de l'Hérault sont : les rivières ou ruisseaux de Rieutor, l'Ausson, La Malou, Corbières, Guissac ou Guissas, Lauret, Roubiège, Dardaillon, Souzarède, Marcoury. Ces cours d'eau sont peu considérables.

Le ruisseau de Corbières a ses sources dans le territoire des communes d'Argeliers et de Puéchabon, parcourt l'espace de 10000 m, et va se jeter dans l'Hérault, à 1000 m au dessous d'Aniane.

Le ruisseau de Guissac ou Gissas a ses sources dans le territoire des communes de La Boissière et d'Aniane, parcourt un espace de 9000 m et se jette dans l'Hérault vis à vis Notre-Dame de la Garrigue.

Le ruisseau de Lauret prend sa source à St Bauzile, parcourt un espace de 5000 m, et va se jeter dans l'Hérault au dessous du moulin de Carabottes.

Le ruisseau de Roubiège ou Rouviège prend sa source à Aumelas, et, après un cours de 13000 m, va se jeter dans l'Hérault, à Bélarga.

Le ruisseau de Dardaillon a plusieurs sources qui, toutes, sont réunies au dessous de Plaissan ; il parcourt l'espace de 30000 m et va se jeter dans l'Hérault, au dessous de Bélarga.

---

* Hippolyte de Creuzé de Lesser, fils du préfet de l'Hérault Augustin-François (1771-1839), est l'auteur de la Statistique du département de l'Hérault, Montpellier, 1824. C'est dans le premier chapitre, Topographie, que se trouvent, aux pages 44 à 50, les lignes que nous reproduisons.

©Arts et Traditions Rurales : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)